



Organisation  
panaméricaine  
de la Santé



Organisation  
mondiale de la Santé  
BUREAU RÉGIONAL DES  
Amériques

## **59<sup>e</sup> CONSEIL DIRECTEUR**

### **73<sup>e</sup> SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES**

*Session virtuelle, du 20 au 24 septembre 2021*

---

CD59/DIV/3  
Original : espagnol

**DISCOURS DE S.E. M. SEBASTIÁN PIÑERA,  
PRÉSIDENT DU CHILI**

---

**DISCOURS DE S.E. M. SEBASTIÁN PIÑERA,  
PRÉSIDENT DU CHILI**

**20 septembre 2021**

**59<sup>e</sup> Conseil directeur de l'OPS  
73<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques**

Je remercie l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) pour cette invitation à vous faire part de l'expérience chilienne en matière de gestion, de maîtrise et de lutte contre le coronavirus.

Il y a tout juste un an et demi, le monde était aux prises avec un virus qui nous était inconnu, dont nous ignorions le mode de transmission et contre lequel nous n'avions pas de remèdes, de traitements ou de vaccins. Cependant, en moins de 10 mois, la science a pu trouver des réponses pour contenir l'expansion de la pandémie. Si la science a été à la hauteur du défi, la politique n'a pas rempli sa mission. Car si les États avaient mis en commun les informations, la coordination et les efforts depuis le début de cette pandémie, et si des mesures avaient été prises avec la même rapidité et la même conviction que celles mis en œuvre par la communauté scientifique, la situation aujourd'hui serait certainement bien meilleure. C'est pourquoi j'apprécie profondément cet espace dans lequel les pays peuvent dialoguer, partager leurs expériences et collaborer pour mieux faire face à cette crise sanitaire.

Le Chili s'est préparé tôt à faire face à la pandémie. Le jeudi 2 janvier 2020, nous avons tenu notre première réunion de travail pour élaborer un plan d'action d'urgence et faire face à la crise du coronavirus. Le plan a associé le secteur privé au secteur public de la santé afin de renforcer sa coordination et ses capacités, notamment en matière hospitalière. En février 2020, nous avons géré l'achat anticipé de plus de 3200 ventilateurs mécaniques invasifs, ce qui nous a permis de tripler le nombre de lits de réanimation dans notre système de santé, avec tout le matériel médical, les ventilateurs et la technologie voulus.

Nous avons également renforcé la capacité de test, de traçabilité et d'isolement, multipliant par 28 la capacité de mener des tests PCR, en embauchant plus de 10 000 traceurs et en installant plus de 10 000 lits dans les centres de santé. Grâce à ces décisions et interventions, le système de santé chilien ne s'est jamais effondré et Dieu merci, il n'a pas été nécessaire de faire face au dilemme dramatique du dernier lit disponible. Il a toujours assuré en temps voulu les soins médicaux dont les malades avaient besoin. Au début de l'année dernière, le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé les pays à accroître leur capacité de détection du coronavirus en adressant un message très simple : « tester, tester, tester ».

Cette même année, en janvier, le Chili avait déjà effectué son premier test PCR et renforçait son réseau de diagnostic, quintuplant sa capacité à traiter les tests PCR. Aujourd'hui, le Chili dispose d'un réseau public-privé de plus de 180 laboratoires qui permettent de traiter près de 90 000 tests chaque jour, ce qui nous a permis de traiter plus de 21 millions de tests depuis le début de la pandémie. Cela nous place comme le pays d'Amérique latine qui a effectué le plus

grand nombre de tests PCR pour 1 million d'habitants. Nous disposons également d'un réseau de plus de 13 000 personnes qui effectuent un travail de traçabilité dans tout le pays, ce qui est essentiel pour détecter, tracer et isoler les malades et les cas contacts proches des cas confirmés.

Pour réduire la transmission du virus et isoler les cas confirmés et leurs cas contacts proches, nous avons aménagé plus de 100 centres sanitaires offrant 10 000 lits pour ceux qui en ont besoin à travers notre pays. Ces centres ne sont pas payants et sont accessibles aux personnes qui en ont besoin, pour assurer la prestation de services et répondre aux besoins de base. Un pilier fondamental de la stratégie de santé a été le plan « étape par étape » que nous avons mis en œuvre en juillet de l'année dernière, qui se compose de quatre phases, allant de la quarantaine à l'ouverture, appliquées en fonction des conditions épidémiologiques de chaque commune de notre pays et qui réglementent la mobilité des personnes, le fonctionnement et la capacité des établissements d'enseignement, d'autres établissements, des lieux publics et des lieux privés.

L'avancement ou le recul dans les différentes phases de ce plan dépend de conditions quantifiables et objectives, notamment les indicateurs épidémiologiques, le nombre de contagions, l'incidence, la situation au regard des allocations, l'état d'avancement du plan de vaccination et d'autres variables. Sachant que la protection de la vie et de la santé de nos compatriotes dépendait largement de l'acquisition en temps opportun de vaccins contre la COVID-19, nous avons entamé en avril de l'année dernière des contacts avec les principaux laboratoires qui menaient des recherches et développaient un vaccin contre le coronavirus.

Nous avons conclu des accords et signé des contrats avec différents laboratoires qui nous ont permis d'assurer des vaccins pour toute la population de plus de trois ans de notre pays. Grâce à cette initiative précoce, et aussi à l'engagement admirable des agents de santé, le Chili est devenu le premier pays d'Amérique du Sud à entamer le processus de vaccination. Et, à ce jour, nous avons administré plus de 30 millions de doses, ce qui signifie que près des trois quarts de notre population sont entièrement vaccinés. Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, nous avons commencé la vaccination des mineurs âgés de 12 à 17 ans, et il y a quelques jours, nous avons ajouté à ce groupe les enfants de six à 11 ans. Et nous avons également commencé la vaccination avec des doses de rappel pour les plus de 55 ans. Plus des deux tiers des personnes de plus de 65 ans qui avaient déjà achevé leur schéma vaccinal ont reçu une dose de rappel.

En plus de renforcer le filet de protection sanitaire, nous avons également bâti un réseau de protection sociale pour compenser, atténuer et alléger les effets sociaux dévastateurs de la pandémie et de la récession de l'économie mondiale. Ce réseau de protection sociale a fourni de l'aide, des secours aux familles, aux travailleurs et aux petites entreprises correspondant à environ 10 % de notre produit intérieur brut. Il a réussi à atteindre 16 des 19 millions de Chiliens en leur fournissant une protection et des aides. La pandémie a entraîné une baisse de la production l'an dernier de 5,8 % et la destruction de plus de deux millions d'emplois. Cela représente plus de 22 % du total des personnes employées à ce jour.

Cependant, malgré la gravité de la crise, le Chili a pu reprendre en mars de cette année son niveau d'activité économique d'avant la pandémie. Douze mois après avoir détecté le premier cas. Et nous avons également réussi à récupérer près de 1,9 million d'emplois perdus. Cette année, notre économie connaîtra une croissance d'environ 10 %. Je voudrais terminer cette

intervention en soulignant les enseignements que nous laisse cette pandémie, par exemple : la valeur de la famille, la nécessité d'être plus humbles et de reconnaître nos faiblesses, l'importance de l'engagement de l'État et de la collaboration entre l'État et la société civile.

Enfin, tout comme aucun individu ne peut se sauver de la pandémie seul parce qu'il a besoin de la responsabilité et de la solidarité de sa communauté, les pays ne peuvent pas non plus se sauver seuls. Si nous ne disposons pas la collaboration responsable et solidaire de la communauté internationale, au fond, personne ne sera vraiment à l'abri tant que nous ne serons pas tous raisonnablement à l'abri. C'est pourquoi je tiens à réitérer la nécessité urgente de renforcer les institutions multilatérales et, pour y parvenir, avec le soutien de l'OMS, de l'OPS et de l'Union européenne, nous encourageons la mise en place d'un nouveau traité pour la prévention et la réponse aux futures pandémies. Personne ne peut garantir que nous ne serons pas confrontés à de nouvelles pandémies à l'avenir. Mais nous devons faire en sorte, aujourd'hui, que lorsque cela se produira, nous serons bien mieux préparés et en mesure d'agir plus rapidement, en coordination, en solidarité, afin de mieux prévenir et atténuer les conséquences des futures pandémies.

Je vous remercie.

---